



## PRÉFÈTE DES HAUTES-ALPES

Direction départementale des territoires  
Service de l'Agriculture et des espaces ruraux

Gap, le 30 08 2020

Arrêté n°

05-2020-01-30-001

**Objet : Délimitation des pays cynégétiques des cervidés (cerf, chevreuil) et sangliers et des pays cynégétiques des ongulés de montagnes (chamois, mouflon) pour la gestion cynégétique de ces espèces et l'établissement des plans de chasse**

**La préfète des Hautes-Alpes  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite**

- VU le code de l'environnement et notamment les articles L. 425.6 à L. 425.13 et R. 425.1-1 à R. 425.13 ;
- VU l'arrêté ministériel du 22 janvier 2009 relatif à la mise en œuvre du plan de chasse et au marquage du gibier ;
- VU les arrêtés préfectoraux n°2012-136-0009 et 2012-136-0010 du 15 mai 2012 définissant les unités de gestion pour l'exécution du plan de chasse au chamois, mouflons, cerfs et chevreuils ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2016-109-2 du 15 avril 2016 portant approbation du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique des Hautes-Alpes (SDGC 05), modifié par arrêté préfectoral n°05-2017-07-18-001 du 18 juillet 2017 ;
- VU la consultation du public par voie électronique du 03/12/2019 au 24/12/2019 sur la nouvelle délimitation des pays cynégétique ;

**CONSIDERANT** l'avis de la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage en date du 3 décembre 2019 ;

**CONSIDERANT** que le SDGC 05 prévoit une action de redéfinition des unités de gestion afin d'assurer une meilleure visibilité pour les chasseurs et le respect des critères techniques et biologiques ;

**Sur proposition** du Directeur Départemental des Territoires ;

### A R R E T E

**Article 1<sup>er</sup> :** Les arrêtés préfectoraux relatifs aux unités de gestions du 15 mai 2012 sont abrogés.

**Article 2 :** La gestion cynégétique des espèces cerf, chevreuil, sanglier, chamois et mouflon est définie selon :

- 14 pays cynégétiques dits « cervidés » pour les espèces cerf, chevreuil et sangliers
- 19 pays cynégétiques dits « ongulés de montagne » pour les espèces chamois et mouflon.

**Article 3 :** Les contours de ces pays cynégétiques sont fixés selon les tableaux et cartes annexées.

**Article 4 :** Pour les communes qui se trouveraient sur plusieurs pays cynégétiques « cervidés » et/ou « ongulés de montagne », les limites définies sont :

<b>PAYS CYNÉGÉTIQUES « CERVIDÉS » ou « ONGULÉS DE MONTAGNE »</b>	
<b>COMMUNES</b>	<b>LIMITES DE DÉCOUPAGE</b>
MONTMAUR	Répartie sur 2 pays cynégétiques délimités par la rivière le Petit-Buech
SAINT-CLEMENT-SUR-DURANCE	Répartie sur 2 pays cynégétiques délimités par la rivière Durance
SAVINES-LE-LAC	Répartie sur 2 pays cynégétiques délimités par la rivière Durance
SAINT-MARTIN DE QUEYRIERES	Répartie sur 2 pays cynégétiques délimités par la rivière Durance
GAP	Répartie sur 2 pays cynégétiques selon la limite de la Forêt Domaniale de Gap-Chaudun

**Article 5 :** La secrétaire générale de la préfecture des Hautes-Alpes, le sous-préfet de Briançon, le directeur départemental des territoires des Hautes-Alpes, le directeur de l'agence départementale de l'office national des forêts, le président de la fédération départementale des chasseurs des Hautes-Alpes, le colonel commandant le groupement de gendarmerie des Hautes-Alpes, le chef du service départemental des Hautes-Alpes de l'office national de la chasse et de la faune sauvage, et toutes autorités de police, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

**Article 6 :** Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Marseille, 22 - 24 rue Breteuil 13281 Marseille cedex 6, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

La préfète,  
  
Cécile BIGOT-DEKEYZER

Tableau de répartition des communes par pays cynégétiques et cartes

PAYS CYNEGETIQUE « CERVIDES »			
Pays cynégétique	N° INSEE	COMMUNES	SITUATION
1 BRIANCONNAIS	05023	BRIANCON	En totalité
	05027	CERVIERES	En totalité
	05063	LA GRAVE	En totalité
	05161	LA SALLE-LES-ALPES	En totalité
	05079	LE MONETIER-LES-BAINS	En totalité
	05085	MONTGENEVRE	En totalité
	05093	NEVACHE	En totalité
	05109	PUY-SAINT-PIERRE	En totalité
	05133	SAINT-CHAFFREY	En totalité
	05151	SAINT-MARTIN-DE-QUEYRIERES	Rive gauche de la Durance
	05174	VAL-DES-PRES	En totalité
	05181	VILLAR-D'ARENE	En totalité
05183	VILLAR-SAINT-PANCRACE	En totalité	
2 ARGENTIEROIS	05107	CHAMPCELLA	En totalité
	05006	FREISSINIERES	En totalité
	05031	L'ARGENTIERE-LA-BESSEE	En totalité
	05058	LES VIGNEAUX	En totalité
	05101	PELVOUX	En totalité
	05110	PUY-SAINT-ANDRE	En totalité
	05175	PUY-SAINT-VINCENT	En totalité
	05180	SAINT-MARTIN-DE-QUEYRIERES	Rive droite de la Durance
05151	VALLOUISE	En totalité	
3 QUEYRAS	05001	ABRIES	En totalité
	05003	AIGUILLES	En totalité
	05007	ARVIEUX	En totalité
	05026	CEILLAC	En totalité
	05038	CHATEAU-VILLE-VIEILLE	En totalité
	05052	EYGLIERS	En totalité
	05065	GUILLESTRE	En totalité
	05077	MOLINES-EN-QUEYRAS	En totalité
	05119	RISOUL	En totalité
	05120	RISTOLAS	En totalité
	05122	LA ROCHE-DE-RAME	En totalité
	05136	SAINT-CREPIN	En totalité
	05157	SAINT-VERAN	En totalité
05177	VARS	En totalité	

4 VALGAUDEMAR	05009	ASPRES-LES-CORPS	En totalité
	05039	CHAUFFAYER	En totalité
	05064	LA CHAPELLE-EN-VALGAUDEMAR	En totalité
	05090	LA MOTTE-EN-CHAMPSAUR	En totalité
	05043	LES COSTES	En totalité
	05141	SAINT-EUSEBE-EN-CHAMPSAUR	En totalité
	05142	SAINT-FIRMIN	En totalité
	05144	SAINT-JACQUES-EN-VALGAUDEMAR	En totalité
	05152	SAINT-MAURICE-EN-VALGAUDEMAR	En totalité
	05182	VILLAR-LOUBIERE	En totalité
5 CHAMPSAUR	05004	ANCELLE	En totalité
	05020	BENEVENT-ET-CHARBILLAC	En totalité
	05025	BUISSARD	En totalité
	05029	CHABOTTES	En totalité
	05032	CHAMPOLBON	En totalité
	05056	FOREST-SAINT-JULIEN	En totalité
	05067	LES INFURNAS	En totalité
	05096	ORCIERES	En totalité
	05132	SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR	En totalité
	05145	SAINT-JEAN-SAINT-NICOLAS	En totalité
	05147	SAINT-JULIEN-EN-CHAMPSAUR	En totalité
	05148	SAINT-LAURENT-DU-CROS	En totalité
05149	SAINT-LEGER-LES-MELEZES	En totalité	
05153	SAINT-MICHEL-DE-CHAILLOL	En totalité	
6 EMBRUNAIS	05036	CHATEAUROUX-LES-ALPES	En totalité
	05040	CHORGES	En totalité
	05046	EMBRUN	En totalité
	05106	PRUNIERES	En totalité
	05108	PUY-SAINT-EUSEBE	En totalité
	05111	PUY-SANIERES	En totalité
	05114	REALLON	En totalité
	05116	REOTIER	En totalité
	05130	SAINT-APOLLINAIRE	En totalité
	05134	SAINT-CLEMENT-SUR-DURANCE	Rive droite de la Durance
05164	SAVINES-LE-LAC	Rive droite de la Durance	
7 GRAND MORGON	05012	BARATIER	En totalité
	05044	CREVOUX	En totalité
	05045	CROTS	En totalité
	05163	LE SAUZE-DU-LAC	En totalité
	05098	LES ORRES	En totalité
	05128	SAINT-ANDRE D'EMBRUN	En totalité
	05134	SAINT-CLEMENT-SUR-DURANCE	Rive gauche de la Durance
	05156	SAINT-SAUVEUR	En totalité
05164	SAVINES-LES-LAC	Rive gauche de la Durance	

8 BURE	05002	AGNIERES-EN-DEVOLUY	En totalité
	05061	GAP	Forêt Domaniale de Gap-Chaudun
	05042	LA CLUSE	En totalité
	05054	LA FARE-EN-CHAMPSAUR	En totalité
	05123	LA ROCHE-DES-ARNAUDS	En totalité
	05072	LAYE	En totalité
	05062	LE GLAIZIL	En totalité
	05095	LE NOYER	En totalité
	05087	MONTMAUR	Rive Droite du Petit Buëch
	05104	POLIGNY	En totalité
	05112	RABOU	En totalité
	05138	SAINT-DISDIER	En totalité
	05139	SAINT-ETIENNE-EN-DEVOLUY	En totalité
	9 GAPENCAIS	05011	AVANCON
05022		BREZIERS	En totalité
05037		CHATEAUVIEUX	En totalité
05050		ESPINASSES	En totalité
05061		GAP	Hors Forêt Domaniale de Gap-Chaudun
05068		JARJAYES	En totalité
05017		LA BATIE-NEUVE	En totalité
05018		LA BATIE-VIEILLE	En totalité
05124		LA ROCHETTE	En totalité
05074		LETTRET	En totalité
05084		MONTGARDIN	En totalité
05113		RAMBAUD	En totalité
05115		REMOLLON	En totalité
05121		ROCHÉBRUNE	En totalité
05127		ROUSSET	En totalité
05140		SAINT-ETIENNE-LE-LAUS	En totalité
10 BEAUCHENE		05170	TALLARD
	05171	THEUS	En totalité
	05176	VALSERRES	En totalité
	05008	ASPREMONT	En totalité
	05010	ASPRES-SUR-BUECH	En totalité
	05019	LA BEAUME	En totalité
	05055	LA FAURIE	En totalité
	05066	LA HAUTE-BEAUME	En totalité
	05080	MONTBRAND	En totalité
05146	SAINT-JULIEN-EN-BEAUCHENE	En totalité	
05154	SAINT-PIERRE-D'ARGENCON	En totalité	
05179	VEYNES	En totalité	

11 CEUSE-AUJOUR	05028	CHABESTAN	En totalité
	05035	CHATEAUNEUF D'OZE	En totalité
	05053	EYGUIANS	En totalité
	05060	FURMEYER	En totalité
	05016	LA BATIE-MONTSALEON	En totalité
	05059	LA FREISSINOUSE	En totalité
	05021	LE BERSAC	En totalité
	05158	LE SAIX	En totalité
	05075	MANTEYER	En totalité
	05087	MONTMAUR	Rive gauche du Petit Buëch
	05089	MONTROND	En totalité
	05099	OZE	En totalité
	05131	SAINT-AUBAN-D'OZE	En totalité
	05143	SAINT-GENIS	En totalité
	05165	SAVOURNON	En totalité
12 BASSE-DURANCE	05013	BARCILLONNETTE	En totalité
	05049	ESPARRON	En totalité
	05057	FOUILLOUSE	En totalité
	05162	LA SAULCE	En totalité
	05070	LARAGNE-MONTEGLIN	En totalité
	05071	LARDIER-ET-VALENCA	En totalité
	05073	LAZER	En totalité
	05103	LE POET	En totalité
	05078	MONETIER-ALLEMONT	En totalité
	05092	NEFFES	En totalité
	05100	PELLEAUTIER	En totalité
	05168	SIGOYER	En totalité
	05173	UPAIX	En totalité
	05178	VENTAVON	En totalité
	05184	VITROLLES	En totalité

13 ROSANNAIS	05024	BRUIS	En totalité
	05033	CHANOUSSE	En totalité
	05048	L'EPINE	En totalité
	05102	LA PIARRE	En totalité
	05076	MEREUIL	En totalité
	05081	MONTCLUS	En totalité
	05086	MONTJAY	En totalité
	05088	MONTMORIN	En totalité
	05091	MOYDANS	En totalité
	05117	RIBEYRET	En totalité
	05126	ROSANS	En totalité
	05129	SAINT-ANDRE-DE-ROSANS	En totalité
	05150	SAINTE-MARIE	En totalité
	05166	SERRES	En totalité
	05167	SIGOTTIER	En totalité
	05169	SORBIERS	En totalité
	05172	TRESCLEOUX	En totalité
14 BARONNIÉS	05005	ANTONAVES	En totalité
	05014	BARRET-SUR-MEOUGE	En totalité
	05034	CHATEAUNEUF-DE-CHABRE	En totalité
	05047	EOURRES	En totalité
	05051	ETOILE-SAINT-CYRICE	En totalité
	05069	LAGRAND	En totalité
	05094	NOSSAGE-FT-BENEVENT	En totalité
	05097	ORPIERRE	En totalité
	05118	RIBIERS	En totalité
	05155	SAINT-PIERRE-AVEZ	En totalité
	05135	SAINTE-COLOMBE	En totalité
	05159	SALEON	En totalité
	05160	SALERANS	En totalité

**PAYS CYNEGETIQUE « ONGULLES DE MONTAGNES »**

<b>Pays cynégétiques</b>	<b>N° INSEE</b>	<b>COMMUNES</b>	<b>SITUATION</b>
<b>1 CLAREE- GUISANE</b>	05063	LA GRAVE	En totalité
	05161	LA SALLE-LES-ALPES	En totalité
	05079	LE MONETIER-LES-BAINS	En totalité
	05093	NEVACHE	En totalité
	05181	VILLAR-D'ARENE	En totalité
<b>2 BRIANCONNAIS</b>	05023	BRIANCON	En totalité
	05027	CERVIERES	En totalité
	05085	MONTGENEVRE	En totalité
	05109	PUY-SAINT-PIERRE	En totalité
	05133	SAINT-CHAFFREY	En totalité
	05151	SAINT-MARTIN-DE-QUEYRIERES	Rive gauche de la Durance
	05174	VAL-DES-PRES	En totalité
	05183	VILLAR-SAINT-PANCRACE	En totalité
<b>3 LES ECRINS</b>	05107	CHAMPCELLA	En totalité
	05006	FREISSINIERES	En totalité
	05031	L'ARGENTIERE-LA-BESSEE	En totalité
	05058	LES VIGNEAUX	En totalité
	05101	PELVOUX	En totalité
	05110	PUY-SAINT-ANDRE	En totalité
	05175	PUY-SAINT-VINCENT	En totalité
	05180	SAINT-MARTIN-DE-QUEYRIERES	Rive droite de la Durance
<b>4 BEAL TRAVERSIER</b>	05151	VALLOUISE	En totalité
	05007	ARVIEUX	En totalité
	05052	EYGLIERS	En totalité
	05122	LA ROCHE-DE-RAME	En totalité
<b>5 QUEYRAS</b>	05136	SAINT-CREPIN	En totalité
	05001	ABRIES	En totalité
	05003	AIGUILLES	En totalité
	05038	CHATEAU-VILLE-VIEILLE	En totalité
	05077	MOLINES-EN-QUEYRAS	En totalité
	05120	RISTOLAS	En totalité
	05157	SAINT-VERAN	En totalité

6 GUILLESTROIS	05026	CEILLAC	En totalité
	05065	GUILLESTRE	En totalité
	05119	RISOUL	En totalité
	05177	VARS	En totalité
7 VALGAUDEMAR	05009	ASPRES-LFS-CORPS	En totalité
	05039	CHAUFFAYER	En totalité
	05064	LA CHAPELLE-EN-VALGAUDEMAR	En totalité
	05090	LA MOTTE-EN-CHAMPSAUR	En totalité
	05043	LES COSTES	En totalité
	05141	SAINT-EUSEBE-EN-CHAMSPAUR	En totalité
	05142	SAINT-FIRMIN	En totalité
	05144	SAINT-JACQUES-EN-VALGAUDEMAR	En totalité
	05152	SAINT-MAURICE-EN-VALGAUDEMAR	En totalité
05182	VILLAR-LOUBIERE	En totalité	
8 CHAMPSAUR	05004	ANCELLE	En totalité
	05020	BENEVENT-ET-CHARBILLAC	En totalité
	05025	BUISSARD	En totalité
	05029	CHABOTTES	En totalité
	05032	CHAMPOLEON	En totalité
	05056	FOREST-SAINT-JULIEN	En totalité
	05067	LES INFURNAS	En totalité
	05096	ORCIERES	En totalité
	05132	SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR	En totalité
	05145	SAINT-JEAN-SAINT-NICOLAS	En totalité
	05147	SAINT-JULIEN-EN-CHAMSPAUR	En totalité
	05148	SAINT-LAURENT-DU-CROS	En totalité
	05149	SAINT-LEGER-LES-MELEZES	En totalité
05153	SAINT-MICHEL-DE-CHAÏLLOL	En totalité	
9 EMBRUNAIS	05036	CHATEAUROUX-LES-ALPES	En totalité
	05040	CHORGES	En totalité
	05046	EMBRUN	En totalité
	05106	PRUNIERES	En totalité
	05108	PUY-SAINT-EUSEBE	En totalité
	05111	PUY-SANIERES	En totalité
	05114	REALLON	En totalité
	05116	REOTIER	En totalité
	05130	SAINT-APOLLINAIRE	En totalité
	05134	SAINT-CLEMENT-SUR-DURANCE	Rive droite de la Durance
05164	SAVINES-LE-LAC	Rive droite de la Durance	

	05164	SAVINES-LE-LAC	Rive droite de la Durance
10 MORGON PARPAILLON	05012	BARATIER	En totalité
	05044	CREVOUX	En totalité
	05045	CROTS	En totalité
	05163	LE SAUZE-DU-LAC	En totalité
	05098	LES ORRES	En totalité
	05128	SAINT-ANDRE D'EMBRUN	En totalité
	05134	SAINT-CLEMENT-SUR-DURANCE	Rive gauche de la Durance
	05156	SAINT-SAUVEUR	En totalité
	05164	SAVINES-LE-LAC	Rive gauche de la Durance
11 DEVOLUY FARAUD	05002	AGNIERES-EN-DEVOLUY	En totalité
	05042	LA CLUSE	En totalité
	05062	LE GLAIZIL	En totalité
	05095	LE NOYER	En totalité
	05104	POLIGNY	En totalité
	05138	SAINT-DISDIER	En totalité
	05139	SAINT-ETIENNE-EN-DEVOLUY	En totalité
12 CHAUDUN SAUVAS	05061	GAP	Fôret Domaniale de Gap-Chaudun
	05054	LA FARE-EN-CHAMPSAUR	En totalité
	05123	LA ROCHE-DES-ARNAUDS	En totalité
	05072	LAYE	En totalité
	05087	MONTMAUR	Rive droite du Petit Buëch
	05112	RABOU	En totalité
13 MONT COLOMBIS	05011	AVANCON	En totalité
	05022	BREZIERS	En totalité
	05037	CHATEAUVIEUX	En totalité
	05050	ESPINASSES	En totalité
	05061	GAP	Hors Forêt Domaniale de Gap-Chaudunle
	05068	JARJAYES	En totalité
	05017	LA BATIE-NEUVE	En totalité
	05018	LA BATIE-VIEILLE	En totalité
	05124	LA ROCHETTE	En totalité
	05074	LETTRET	En totalité
	05084	MONTGARDIN	En totalité
	05113	RAMBAUD	En totalité
	05115	REMOLLON	En totalité
	05121	ROCHEBRUNE	En totalité
	05127	ROUSSET	En totalité
	05140	SAINT-ETIENNE-LE-LAUS	En totalité
	05170	TALLARD	En totalité
05171	THEUS	En totalité	

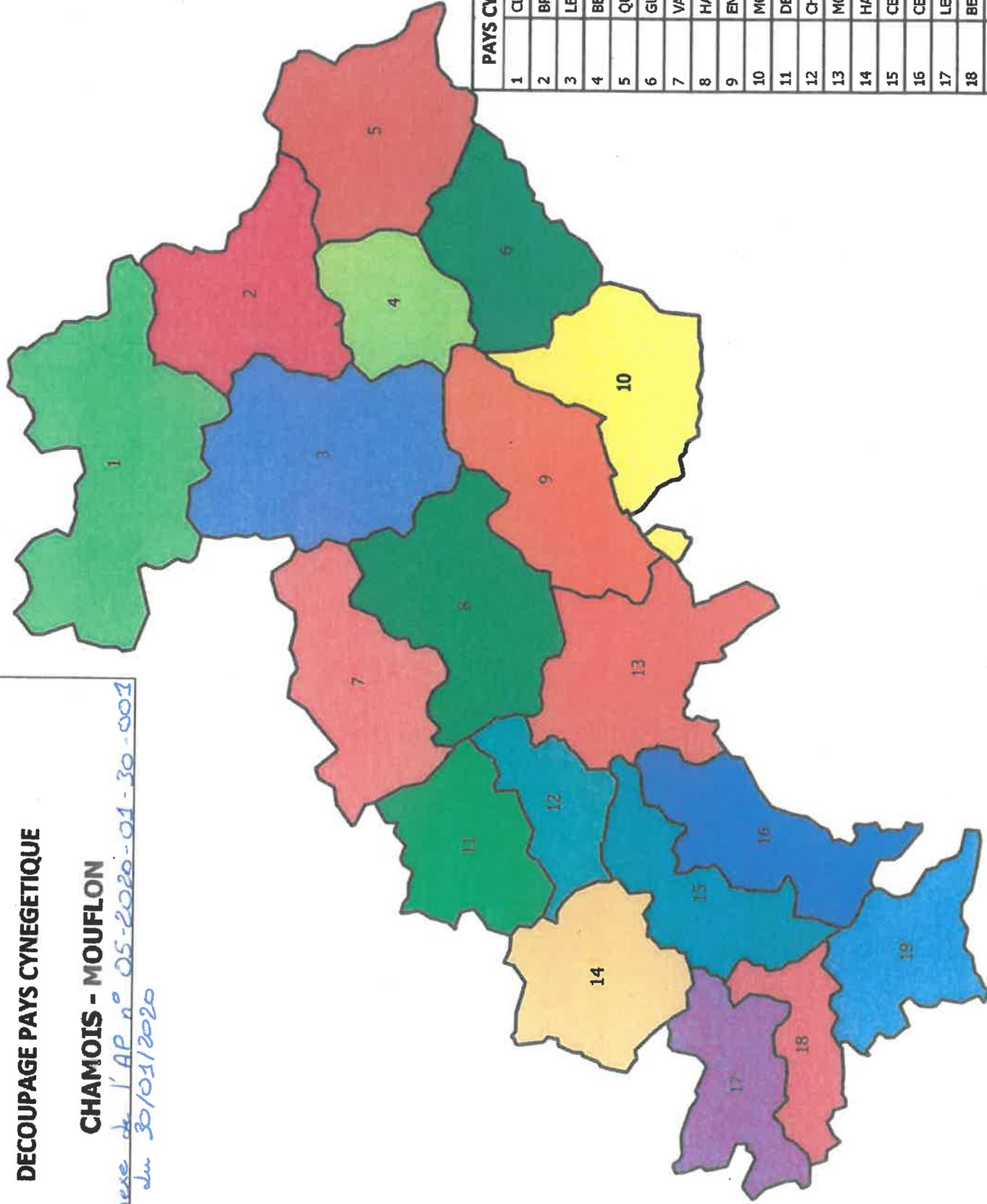
	05176	VALSERRES	En totalité
	05008	ASPREMONT	En totalité
	05010	ASPRES-SUR-BUECH	En totalité
	05019	LA BEAUME	En totalité
	05055	LA FAURIE	En totalité
14 HAUT-BUECH	05066	LA HAUTE-BEAUME	En totalité
	05080	MONTBRAND	En totalité
	05146	SAINT-JULIEN-EN-BEAUCHENE	En totalité
	05154	SAINT-PIERRE-D'ARGENCON	En totalité
	05179	VEYNES	En totalité
	05028	CHABESTAN	En totalité
	05035	CHATEAUNEUF D'OZE	En totalité
	05053	EYGUIANS	En totalité
	05060	FURMEYER	En totalité
	05016	LA BATIE-MONTSALEON	En totalité
	05059	LA FREISSINOUSE	En totalité
	05021	LE BERSAC	En totalité
15 CEUSE-AUJOUR	05158	LE SAIX	En totalité
	05075	MANTEYER	En totalité
	05087	MONTMAUR	Rive gauche du Petit-Buëch
	05089	MONTROND	En totalité
	05099	OZE	En totalité
	05131	SAINT-AUBAN-D'OZE	En totalité
	05143	SAINT-GENIS	En totalité
	05165	SAVOURNON	En totalité
16 CEUSETTE- CRIGNE	05013	BARCILLONNETTE	En totalité
	05049	ESPARRON	En totalité
	05057	FOUILLOUSE	En totalité
	05162	LA SAULCE	En totalité
	05070	LARAGNE-MONTEGLIN	En totalité
	05071	LARDIER-ET-VALENCA	En totalité
	05073	LAZER	En totalité
	05103	LE POET	En totalité
	05078	MONETIER-ALLEMONT	En totalité
	05092	NEFFES	En totalité
	05100	PELLEAUTIER	En totalité
	05168	SIGOYER	En totalité
	05173	UPAIX	En totalité
	05178	VENTAVON	En totalité

**DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES**

**DECOUPAGE PAYS CYNEGETIQUE**

**CHAMOIS - MOUFLON**

Annexe de l'AP n° 05-2020-01-30-001  
du 30/01/2020



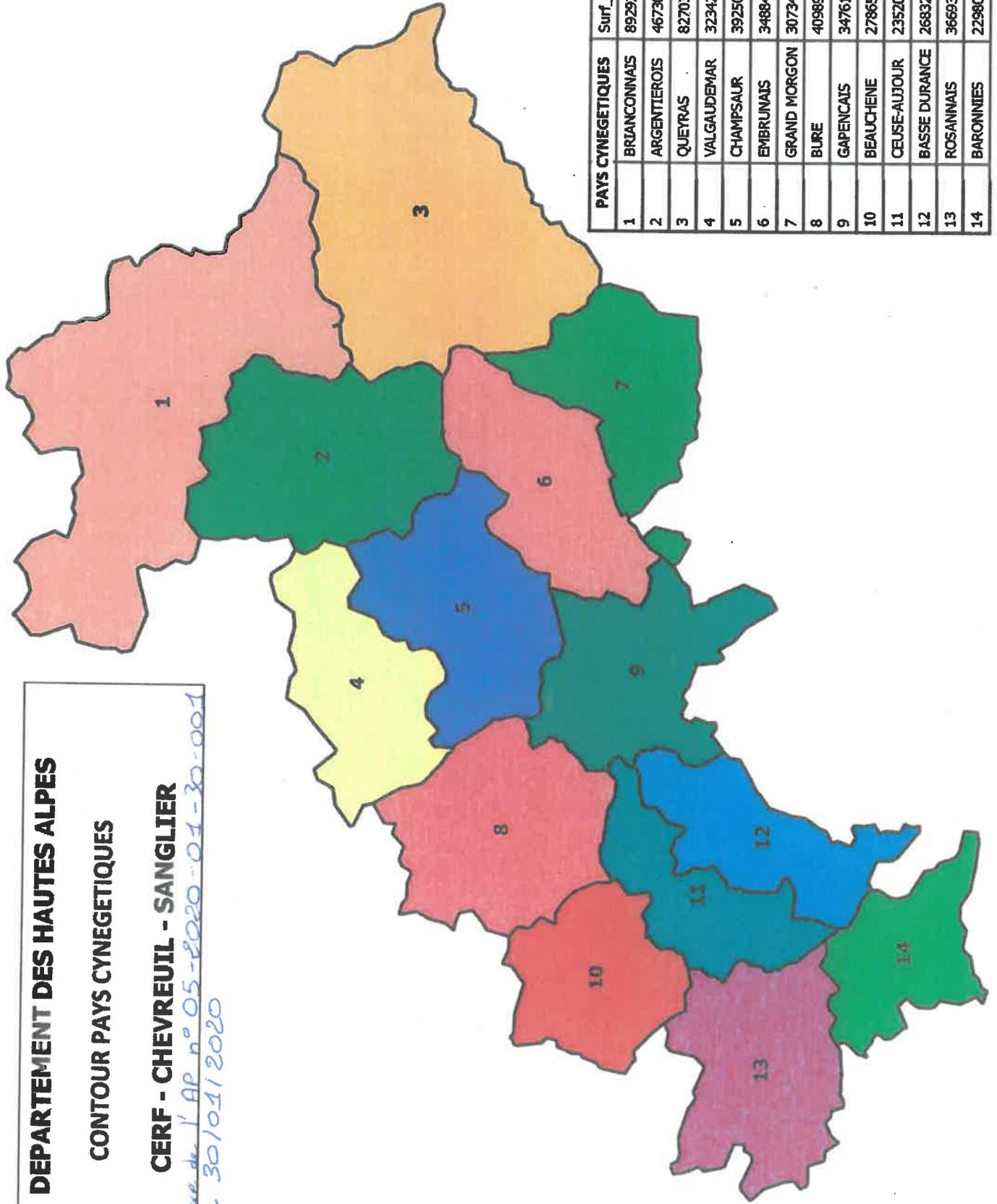
	PAYS CYNEGETIQUE	Surf_UG
1	CLAREE-GUISANE	56383
2	BRIANCONNAIS	31461
3	LES ECRINS	44864
4	BEAL TRAVERSIER	17399
5	QUEYRAS	43949
6	GUILLESTROIS	26893
7	VALGAUDEMAR	32342
8	HAUT CHAMPSAUR	42076
9	EMBRUNAIS	33903
10	MORGON-PARPAILLON	29492
11	DEVOLUY-FARAUD	24481
12	CHAUDUN-SAUVAS	16507
13	MONT COLOMBIS	31935
14	HAUT BUJECH	27865
15	CEUSE-AUDOUR	22560
16	CEUSETTE-CRIGNE	27791
17	LE DUFFRE	19941
18	BEAUMONT	16752
19	CHABRE-MEOUGE	22980

**DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES**

**CONTOUR PAYS CYNEGETIQUES**

**CERF - CHEVREUIL - SANGLIER**

*Appareil de l'AP n° 05-2020-01-30-001  
du 30/01/2020*



PAYS CYNEGETIQUES	Surf_UG
1	BRANCONNAIS 89292
2	ARGENTIEROIS 46730
3	QUEYRAS 82703
4	VALGAUDEMAR 32342
5	CHAMPSAUR 39250
6	EMBRUNAIS 34884
7	GRAND MORGON 30734
8	BURE 40989
9	GAPENCAIS 34761
10	BEAUCHENE 27865
11	CEUSE-AUJOUR 23520
12	BASSE DURANCE 26832
13	ROSANNAIS 36693
14	BARONNIES 22980